



15 octobre 2020

Groupe consultatif commun du Centre du commerce international
Cinquante-quatrième session
Genève, 25 novembre 2020

1. La cinquante-quatrième session annuelle du Groupe consultatif commun du Centre du commerce international se tiendra le 25 novembre 2020 à partir de 10h. En réponse à l'évolution de la situation liée à la pandémie de COVID-19, et pour assurer les mesures de distanciation sociale nécessaires pour réduire les risques pour la santé publique associés aux regroupements de personnes, il sera possible de participer aux débats en personne ou virtuellement.
2. Le Groupe consultatif commun examinera les activités du Centre du commerce international et énoncera des recommandations à l'intention du Conseil du commerce et du développement de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et du Comité du commerce et du développement de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les débats porteront sur les activités du Centre du commerce international exécutées en 2019 qui figurent dans son rapport annuel 2019 et sur les activités menées et les résultats obtenus au cours du premier semestre de 2020. Les participants examineront également la synthèse du rapport d'évaluation annuel du Centre du commerce international. Une interprétation sera disponible en trois langues (anglais, français et espagnol).
3. Le Groupe sera saisi des documents ci-après :
 - Ordre du jour provisoire de la session (ITC/AG(LIV)/277);
 - Rapport annuel 2019 sur les activités du Centre du commerce international (ITC/AG(LIV)/278).
4. Les représentants des gouvernements des États membres de la CNUCED et de l'OMC sont invités à participer en personne aux débats en salle S1 de l'OMC; cette participation est limitée à un représentant par organisation. Il est recommandé de désigner des représentants ayant rang d'ambassadeur ou de haut fonctionnaire. La salle S2 sera également disponible pour accueillir les participants.
5. La session est ouverte aux institutions spécialisées et aux organismes des Nations Unies, aux autres organisations intergouvernementales ayant le statut d'observateur, ainsi qu'aux organisations non gouvernementales intéressées.
6. L'inscription à la cinquante-quatrième session annuelle du Groupe consultatif commun, que ce soit pour une participation en personne ou virtuellement, est obligatoire et doit être effectuée en utilisant le lien suivant : <https://www.intracen.org/itc/events/JAG/> avant le 20 novembre pour la participation en personne et avant le 24 novembre pour la participation virtuelle.

Mukhisa Kituyi
Secrétaire général
de la Conférence des Nations Unies
sur le commerce et le développement

Yonov Frederick Agah
Directeur général adjoint
de l'Organisation mondiale
du commerce